

**SECTEUR VACANCES
DEMANDE DE SUBVENTION
Transport Calvi ou Tenerife**

Contact : Monique Lesanne
tél: 01 82 53 34 35
email: monique.lesanne@inserm.fr
vacances.caes@inserm.fr

Modalités de la subvention

Pour un séjour CAES à Calvi application du taux standard sur les frais de transport aérien ou maritime avec un plafond de 600€, sur un aller-retour pour 4 personnes plus voiture (hors taxe régionale et aéroport, assurance, supplément carburant et bagages, options hublot...) plus 50€ par personne supplémentaire.

Pour un séjour CAES à Tenerife application du taux standard sur les frais de transport aérien avec un plafond de 300 € pour un aller-retour par personne (hors taxes aéroport, supplément bagages, assurance).

La subvention vous sera versée dès que la facture du séjour sera soldée et à réception de ce formulaire complété et accompagné de la facture détaillée et acquittée du transporteur aérien ou maritime.

Vous pouvez vérifier la date du virement sur votre espace adhérent.

Attention : aucune relance ne sera faite par le CAES

Lieu :

Date du séjour :

NOM de l'agent Inserm : Prénom :

Email :

Téléphone : Téléphone pro : Numéro adhérent CAES :

Indiquez tous les participants au séjour y compris vous-même

Nom	Prénom	Date de naissance	Age	Lien de parenté/ Sexe

Fait à :

le :

Signature